© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Arret de la codéine suite à un début de grossesse

Par Ceciliamaelle Posté le 12/01/2024 à 16h41

Bonjour,
Je viens d apprendre que je suis enceinte de 1 mois. Grossesse surprise. Depuis que j ai eu un accident de voiture il y a 6 ans je prends entre 6 et 8 dafalgan codéiné par jour car cela m a déclenché une névralgie d arnold, une periarthrite au niveau de l épaule. Les douleurs sont là et j ai envie d arrêter cet antalgique de niveau 2 pour le bien être de mon bébé. Mon médecin traitant m a dit de tout arrêté des maintenant sans sevrages. J ai essayé mais c est un échec total....
Quelqu un pourrait m aider....

1 réponse

Moderateur - 12/01/2024 à 16h58

Bonjour,

Vous avez découvert que vous étiez enceinte et par conséquent vous vous inquiétez du traitement à base de codéine que vous prenez. La codéine est un opiacé.

Prenez un autre avis médical, auprès d'un spécialiste. Ce médecin ne vous pas apporte pas une réponse utile et néglige la dépendance à la codéine que vous pouvez avoir. Les opiacés ne sont normalement pas dangereux pour le fœtus alors que leur arrêt brutal pendant la grossesse peut entraîner une souffrance fœtale et aussi évidemment pour vous. Si l'on prend un opiacé il est tout à fait envisageable d'avoir une prise stable pendant la grossesse. Cependant il faut aussi prendre en compte le paracétamol dont je ne pourrais vous dire si l'on peut en prendre pendant la grossesse.

Je vous recommande donc de chercher l'avis d'un autre médecin, si possible associé à un service d'addictologie. Il existe notamment des unités périnatalité et addictions où les équipes sont formées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes qui ont une dépendance aux opiacés. Ils seront de bon conseil. Un CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) peut aussi vous recevoir.

Je vous invite à appeler notre ligne d'écoute Drogues info service au 0 800 23 13 13 pour que l'un de nos écoutants puisse voir avec vous à qui vous pourriez vous adresser (centres ou équipes addiction et périnatalité) autour de chez vous.

Cordialement,

le modérateur.